

	- Confidentialité et devoir de réserve.			X
--	---	--	--	----------

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : une expérience récente de 5 ans dans le domaine juridique est souhaitable
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation à l'INTEFP de 15 à 18 mois, délibération n° 2010/39 APF du 25 août 2010 – rentrée en septembre à Lyon
----	--

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : Vu l'investissement occasionné par la formation, une durée d'affectation minimum de 5 ans apparaît nécessaire
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :